



Versement 1902 W 1-43

Identification :

Intitulé/ Analyse : Administration et comptabilité

Dates extrêmes : 1984 ~ 2015

Importance matérielle : 1 m. l.

Contexte

Service producteur : Chaource, Collège Amadis Jamyn

Service versant : Chaource, Collège Amadis Jamyn

N° d'entrée du versement : 59243

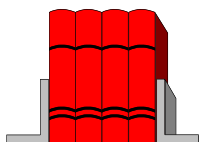
Date d'entrée du versement : 26/03/2021

Conditions d'accès aux documents

Début de communicabilité : immédiate

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 27 février 2023



Présentation

Présentation du service producteur

Le collège Amadis Jamyn a été créé le 1^{er} mai 1965. Il a été rénové en 1993. Lors de la dernière inspection, en juin 2016, il était composé de 9 classes et accueillait 211 élèves (187 élèves en 2022).

Contenu du versement

Ce versement est composé des archives de l'administration et de la comptabilité pour les années 1984-2015. Il s'agit d'un fonds particulièrement complet pour un établissement de ce type sur cette période de 30 ans.

Tri et éliminations pratiqués

Un simple tri des doublons a été pratiqué dans ces dossiers.

Le texte de référence est l'instruction de n° DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/892>

Sources complémentaires

Les archives anciennes de l'établissement sont conservées dans la série D des Archives départementales (**D 1-D 7**). Une partie des archives modernes (essentiellement du XIX^e siècle) est conservée en **série T** (personnel, comptabilité, examens).

1665 W 1-2119 – Procès-verbaux des conseils d'administration des lycées et collèges de l'Aube (1977-2012).



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (art. 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2),

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du Patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du Patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), certains documents ne sont pas communicables avant un délai de 50 ans (respect de la vie privée).



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 ~ 7	Conseil d'administration. Procès-verbaux	1984-2014
8-43	Comptabilité et pièces annexes	2001-2014

1902 W 1 ~ 7 Conseils d'administration. Procès-verbaux

1984 - 2014

1902 W 1 Procès-verbaux (4 décembre 1984 - 18 mai 1993).

Registre

1984 - 1993

1902 W 2 Procès-verbaux (29 juin 1993 - 25 novembre 1996).

Registre

1993 - 1996

1902 W 3 Procès-verbaux (3 février 1997 - 28 juin 1999).

Registre

1997 - 1999

1902 W 4 Procès-verbaux (19 novembre 2001-29 mars 2004).

Registre

2001 - 2004

1902 W 5 Procès-verbaux (4 octobre 2004 - 27 mars 2008).

Registre

2004 - 2008

1902 W 6 Procès-verbaux (18 septembre 2008 - 3 octobre 2011).

Registre

2008 - 2011

1902 W 7 Procès-verbaux (7 novembre 2011 - 6 octobre 2015).

Registre

2011 - 2015

1902 W 8 ~ 43 Pièces annexes au conseil d'administration et pièces comptables

2001 - 2014

1902 W 8 ~ 11 Année 2001

2001

1902 W 8 Comptes-rendus de conseils d'administration visés par l'inspecteur d'académie, liste électorale.

2001

1902 W 9	Compte financier.	2001
1902 W 10	Actes du conseil d'administration.	2001
1902 W 11	Décisions budgétaires modificatives.	2001
1902 W 12 ~ 14	Année 2002	2002
1902 W 12	Compte financier.	2002
1902 W 13	Actes du conseil d'administration.	2002
1902 W 14	Décisions budgétaires modificatives.	2002
1902 W 15 ~ 18	Année 2003	2003
1902 W 15	Compte financier.	2003
1902 W 16	Actes du conseil d'administration.	2003
1902 W 17	Décisions budgétaires modificatives.	2003
1902 W 18	Documents annexes : liste des membres du conseil d'administration, bilan des actions menées au cours de l'année scolaire.	2003

1902 W 19 ~ 21	Année 2004	2004
1902 W 19	Compte financier.	2004
1902 W 20	Actes du conseil d'administration.	2004
1902 W 21	Décisions budgétaires modificatives.	2004
1902 W 22 ~ 24	Année 2005	2005
1902 W 22	Compte financier.	2005
1902 W 23	Actes du conseil d'administration.	2005
1902 W 24	Décisions budgétaires modificatives.	2005
1902 W 25 ~ 27	Année 2006	2006
1902 W 25	Compte financier.	2006
1902 W 26	Actes du conseil d'administration.	2006
1902 W 27	Décisions budgétaires modificatives.	2006
1902 W 28 ~ 30	Année 2007	2007
1902 W 28	Compte financier.	2007

1902 W 29	Actes du conseil d'administration.	2007
1902 W 30	Décisions budgétaires modificatives.	2007
1902 W 31 ~ 33	Année 2008	2008
1902 W 31	Compte financier.	2008
1902 W 32	Actes du conseil d'administration.	2008
1902 W 33	Décisions budgétaires modificatives.	2008
1902 W 34 ~ 35	Année 2009	2009
1902 W 34	Compte financier.	2009
1902 W 35	Actes du conseil d'administration.	2009
1902 W 36 ~ 38	Année 2010	2010
1902 W 36	Compte financier et rapport d'activité.	2010
1902 W 37	Actes du conseil d'administration.	2010
1902 W 38	Décisions budgétaires modificatives.	2010

1902 W 39 ~ 39	Année 2011	
		2011
1902 W 39	Actes du conseil d'administration.	
		2011
1902 W 40 ~ 40	Année 2012	
		2012
1902 W 40	Actes du conseil d'administration.	
		2012
1902 W 41 ~ 42	Année 2013	
		2013
1902 W 41	Documents généraux : programme d'actions concerté, rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, composition des différents conseils et commissions : conseil d'administration, commission éducative, conseil d'éducation à la santé et à la citoyenneté, conseil de discipline, commission permanente.	
		2013
1902 W 42	Actes du conseil d'administration.	
		2013
1902 W 43 ~ 43	Année 2014	
		2014
1902 W 43	Actes du conseil d'administration.	
		2014